



Un budget 2004 dynamique et entreprenant ON GARDE LE CAP !

Cette année, le budget 2004 sera voté le 27 février. Conformément à la Loi, il a donné lieu à un débat d'orientations budgétaires, qui s'est tenu le 6 février dernier. Conclusion : on garde le cap en maintenant les investissements !

L'arrivée du T.G.V., la restructuration du quartier de Rocabey, mais aussi l'amélioration des services rendus aux Malouins, au quotidien, impliquent des efforts. Pour faire face aux grands chantiers qui vont se succéder jusqu'en 2006-2007, une certaine discipline doit être respectée. Comme en 2003, l'année 2004 rimera avec la maîtrise accrue des dépenses de fonctionnement, le renforcement de la marge d'auto-financement et la limitation du recours à l'emprunt.

Poursuivre l'équipement

Les premiers grands travaux vont démarrer cette année dans le secteur de la Gare, dans la perspective d'accueillir le T.G.V. en décembre 2005. Trois nouvelles voies, Moka-Marville et gare-République seront aménagées, un pôle d'échange intermodal construit, et la gare actuelle déplacée, 260 mètres plus loin. Des travaux d'assainissement, des opérations immobilières d'habitat et de bureaux accompagneront la nouvelle gare. Le chantier devrait approcher les 20 millions d'euros. Saint-Malo y contribuera à hauteur de 5 millions environ.

Par ailleurs, les investissements vont se poursuivre au niveau du stade de Marville, des églises, de l'Ecole Nationale de la Marine Marchande, des halles de Rocabey (abords), et du Palais du Grand Large... D'autres gros travaux d'équipement seront lancés cette année, comme la construction de la Maison de la Famille et de l'Enfance, l'aménagement d'espaces de stationnement aux abords de l'Intra-Muros, la restructuration de l'école du Grand Bé ou la création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage.

Modérer le fonctionnement

Dans les années à venir, nos ressources courantes (fiscalité, taxes, subventions...) connaîtront une croissance modérée. Si l'on veut maintenir les capacités d'autofinancement du budget d'investissement, avec un taux d'imposition et un niveau d'emprunt raisonnables, nos dépenses courantes de fonctionnement doivent également être modérées. Dans ce même esprit, concernant l'endettement de la Ville, on appliquera en 2004 les mêmes règles qu'en 2003, à savoir un emprunt limité, compris entre 8 et 10 millions d'euros maximum. L'augmentation des frais liés à la dette, paiement des intérêts et remboursement du capital emprunté sera ainsi de moins de 2 %.



Cette année encore, la ville va connaître d'importants travaux d'aménagement.

Photo : M. Clauzier

BLOC-NOTES !

- **Roger le Contou et Fred Le Disou** fêteront leurs 10 ans de défense de la culture traditionnelle populaire le dimanche 15 février au théâtre de la Ville.
Tarifs : normal 20 euros, jeunes 8 euros.
Rendez-vous à 16 heures.
Infos au 02 99 81 62 61.

- **Orchestre de Bretagne**
Concert le 27 février, 20 h 30, à la chapelle Saint-Sauveur.
Infos/réserve au 02 99 56 32 25.
Tarifs 10 euros/5 euros.

- **Forum des Arts**
les 23 et 24 avril, en différents lieux de la ville (maison de quartier de la Madeleine, Omnibus et Centre Allende).
Plus de 130 jeunes artistes sont attendus !

- **Marché aux Fleurs**
Il aura lieu cette année les 8 et 9 mai, dans la cour du Château. Ouverture des portes le samedi après-midi.

- **Heureoscope**
Signée Free donkeys, cette comédie musicale sera présentée le samedi 15 mai au théâtre de la Ville, place Bouvet, et le samedi 22 mai au Palais des Arts de Dinard (séances à 20 h 30, prix des places : 12 euros et 6 euros, tarif réduit).
Tél. 02 99 19 92 85.

Le budget 2004

Pour tout savoir et tout comprendre, rendez-vous dans le prochain Saint-Malo Magazine, avec un cahier spécial Budget 2004, à paraître début mars.

Rue des Bouchers

LES KAYAKISTES ONT LE SOURIRE

Après un an de travaux, un nouveau local a été livré le 9 février dernier aux kayakistes des Corsaires Malouins. Situé rue des Bouchers, il devrait permettre au club de se développer. Le bâtiment comporte deux étages, et deux entrées, une rue des Bouchers, l'autre rue de la Clouterie, offrant ainsi un accès

direct à la plage de Bon Secours. A l'intérieur, on trouve une salle de stockage, des vestiaires, une grande salle de réunion et 2 bureaux. Un élévateur et des sanitaires adaptés ont également été aménagés pour les personnes handicapées. Montant des travaux : 258 000 euros TTC.

Marville

SAINT-MALO SOUTIENT L'HIPPODROME

360 000 euros sur quatre ans, ce sera la contribution de la Ville aux travaux qui permettront à l'hippodrome de Marville de maintenir son haut niveau d'équipement, et à la société des courses, qui investira de son côté 1 200 000 euros, de revitaliser ses activités. Les premiers travaux débiteront en mars. La tribune Ouest sera étendue et restructurée. Elle abritera notamment un restaurant de 250 couverts. La tribune centrale sera fermée partiellement. Elle accueillera également de nouveaux services. La contribution de la ville de Saint-Malo portera sur les travaux de restauration et d'accessibilité pour les personnes handicapées.



Du 15 au 20 mars

1^{ÈRE} SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE

A l'initiative de la Direction du Développement Culturel, cette manifestation réunira les différents partenaires de jumelage de la Ville de Saint-Malo autour de tables rondes, de concerts et de contes. Les

animations seront ouvertes au public. Le programme comportera deux concerts, le mardi 16 avec Charlélie Couture (théâtre de la Ville) et le mercredi 17 avec Robert Charlebois (Omnibus). Infos au 02 99 40 58 72.

Rocabey - Théodore Botrel

38 NOUVEAUX LOGEMENTS

Dans le cadre de l'aménagement du quartier de Rocabey, un premier immeuble va être construit à l'angle du boulevard de la Tour d'Auvergne et de la rue Abbé Huchet. Il comportera, répartis sur deux bâtiments de 3 ou 4 étages, 38 nouveaux logements en accession à la propriété, et deux cellules d'activités. Parallèlement, la ville réalisera l'aménagement des abords des halles et du square Pierre Sémard. Les travaux de construction des logements démarreront en septembre 2004 pour une livraison fin 2005, début 2006.

Les Dimanches en Rollers

Une nouvelle saison démarre pour cette manifestation très prisée des amateurs de rollers.

Vos prochains rendez-vous :
les dimanches 7 mars, 4 avril, 2 mai, 4 juillet, 5 septembre, 3 octobre,

à 9 h 30 porte de Dinan, pour les inscriptions. Départ à 10 heures. Une sortie en nocturne sera également organisée le samedi 12 juin.
Infos : Tél. 02 99 56 90 16.

GARE-REPUBLIQUE

Le projet d'aménagement est visible sous la forme d'expositions, jusqu'au 12 février à la mairie-annexe de Saint-Servan, jusqu'au 27 février dans le hall de la gare, et du 16 au 27 février dans la mairie-annexe de Paramé.

A VOTÉ !

Les Malouins sont invités à participer en 2004 à trois types d'élections. Les Régionales et les Cantonales, qui se dérouleront les 21 et 28 mars, et les Européennes, le 13 juin.

Pour les cantonales, ne sont concernés par le vote que les habitants du canton sud.

SAINT-MALO AGGLOMÉRATION

Depuis le 1er janvier, la collecte des déchets n'est plus assurée par la Ville. Cette compétence a été transférée à la communauté d'agglomération, qu'il convient désormais d'appeler Saint-Malo Agglomération et non plus Cap Malo.

SONDAGES ? RECENSEMENT ?

Des instituts de sondage procèdent actuellement à des enquêtes auprès des ménages par voie postale. Ces enquêtes ne doivent pas être confondues avec le recensement actuellement en cours sur la commune. Les agents recenseurs se présentent à votre domicile munis d'une carte tricolore, avec leur photo et le cachet de la Ville de Saint-Malo. La feuille de recensement doit être obligatoirement rendue à l'agent recenseur. Pour rappel, le recensement est une enquête d'intérêt général et les réponses sont protégées.

PORTES OUVERTES

Le Lycée Professionnel Maritime organise une journée Portes Ouvertes le samedi 20 mars, de 9 heures à 17 heures. L'établissement propose des formations initiales (CAP Matelot, BEP Pêche, Mécanicien, Cultures Marines, CPC Officier Chef de Quart Machine) et des formations continues. Infos au 02 99 81 97 10.